



### Durée

Non expérimenté : 3 jours (21h00)  
Expérimenté : 2 jours (14h00)



### Pour qui ?

Toute personne utilisant à titre permanent ou occasionnel des PEMP. Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitude visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession) et être âgé d'au moins 18 ans.



### Objectifs

- Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité, ainsi que faire l'adéquation d'une PEMP pour un travail précis,
- Secourir une personne bloquée,
- Préparer et réussir le test CACES® défini par la recommandation CNAMTS R386,
- Être apte à la conduite d'une Plate-forme élévatrice mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité.

## PROGRAMME

### ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Délivrance de l'autorisation de conduite, le CACES® et ses conditions d'obtention, les organismes de prévention.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

- Chef d'entreprise, chef de chantier, chef d'équipe, conducteur...

### TECHNOLOGIE DES PEMP

- Les différentes catégories, description, fonctionnement, performances et adéquations, principaux organes et dispositifs de sécurité, entretien et contrôle.

### PRÉVENTION DES RISQUES

- Les contrôles, les protections individuelles, les règles de signalisation, les principaux risques et causes d'accident.

### RÈGLES D'UTILISATION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- La prise de poste et fin de poste, le plan de circulation, résistances au sol, obstacles, manœuvre à partir du poste de secours, consignes en cas d'électrification de la PEMP.

### APPLICATIONS PRATIQUES

- Contrôles de prise et de fin de poste, manœuvres spécifiques, travaux en fonction des catégories, positionnement pour rotation, translation, élévation, calage, exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits, exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom.

### TEST CACES ®

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.